

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DU CENTRE

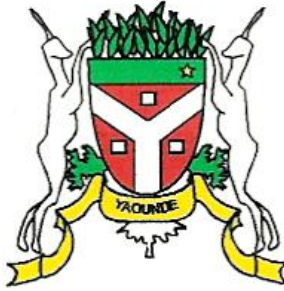
DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE FINANCIER ET DES MARCHES PUBLICS

BUREAU DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CENTRE REGION

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE 1ST DISTRICT COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

OFFICE OF PUBLIC PROCUREMENT

DECISION N° 013 /26 /D/ CAY 1^{ER} / SG / SFMP/BMP
PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ

RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N° 013/AONO/CAYI /SFMP/BMP/CIPM/2026 DU 22/01/2026,
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ESPACES URBAINS COMPRENANT UN BLOC
TOILETTES PUBLIQUES ET UN AIRE DE STATIONNEMENT DES MOTO-TAXI DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I EN PROCEDURE D'URGENCE

Lot 1 : Construction des espaces urbains comprenant un bloc toilettes publiques et un aire de stationnement des moto-taxi au lieu-dit carrefour ETOUDI

Lot 1 : Construction des espaces urbains comprenant un bloc toilettes publiques et un aire de stationnement des moto-taxi au lieu-dit DISPENSAIRE MESSASSI

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER},

- Vu la Constitution ;
Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de
Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de
Vu le procès-verbal les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé ;
Et Conformément aux dispositions de l'article 101 du Code des Marchés Publics susvisé.

DECLARE :

Article 1^{er}: LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 013/AONO/CAYI /SFMP/BMP/CIPM/2026 DU 22/01/2026, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ESPACES URBAINS COMPRENANT UN BLOC TOILETTES PUBLIQUES ET UN AIRE DE STATIONNEMENT DES MOTO-TAXI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I EN PROCEDURE D'URGENCE sont attribués : DRUMUL SPRE ENTREPRISE SARL, TEL :675 46 01 50, représenté par Monsieur ELOUNDOU FOU DA pour un montant TTC FCFA de 97 937 151 FCFA pour le lot 1, et SANTUS YOSEF ENTREPRISE SARL, TEL :679 18 21 10, représenté par Monsieur ELOUNDOU FOU DA pour un montant TTC FCFA de 94 729 624 FCFA pour le lot 2.

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

Yaoundé, le 07/04/2026

Le Maire
(e) ABOUNA JEAN MARIE

